

Profession de foi pour l'élection des membres de la section 69 (Neurosciences) du Conseil National des Universités (CNU), collège des Professeurs

Liste autonome pour l'identification et la valorisation des fonctions d'enseignant-chercheur en Neurosciences, parrainée par Sup'Recherches-UNSA

IDENTIFIER et VALORISER nos fonctions.

Les prérogatives du métier cumulant activités de recherches, d'enseignements et de responsabilités administratives tendent clairement vers enseignement et responsabilités administratives ou recherche. Notre rôle au sein du Conseil National des Universités (CNU) sera d'**identifier** les différents profils des collègues et de **valoriser** leurs activités (*scientifiques, pédagogiques, « administratives » et d'ouverture vers le monde socio-économique*). Ces profils, très variés, sont dépendants de l'Université d'exercice et des thématiques. Nos membres proviennent de **plusieurs Universités** (Amiens, Angers, Bordeaux, Caen, Lille, Marseille, Montpellier, Paris, Strasbourg), **plusieurs organismes** (Université, EPHE, CNRS), et affichent **une bonne diversité thématique** (éthologie, neuropharmacologie, neurobiologie moléculaire, cellulaire et intégrative, neurophysiologie, neurosciences cognitives et cliniques...) dans une grande variété de modèles animaux jusqu'à l'homme.

DES MISSIONS, UN OBJECTIF

Les membres de la liste pérenniseront le travail de la section 69 en ce qui concerne l'efficacité, le dynamisme, la réactivité et la transparence. Les missions sont nombreuses :

- ❖ **Qualification aux fonctions de Maître de Conférences et Professeur, section 69**
- ❖ **Proposition des collègues à la promotion**
- ❖ **Attribution des congés de recherche et de conversion thématique (CRCT)**
- ❖ **Avis sur les demandes de PEDR (universités qui passent par le CNU)**
- ❖ **Suivi de carrière**
- ❖ **Part à l'évaluation des unités de recherche**

toujours avec l'objectif d'identifier et de valoriser l'ensemble des activités des maîtres de conférences et des professeurs de notre section. Les missions confiées au CNU sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses, et nous osons croire que c'est parce que le CNU a acquis une base de fonctionnement solide et plus claire. Il faut garder ce cap, et c'est toujours perfectible.

Nous appuierons l'idée d'une structure de soutien, de conseils et de service pour les enseignants-chercheurs de la section. Les membres élus de notre liste susciteront le dialogue au sein de la section et s'assureront de la prise en compte des conseils émanant de la section au sein des Universités. Nous nous engageons à définir des actions à mener pour améliorer les conditions d'exercice d'un enseignant-chercheur si besoin.

Au final, tout ce que nous souhaitons, c'est 1) maintenir la structure dont les membres reconnaissent et comprennent nos activités 2) garantir des évaluations de dossiers sur des critères lisibles et équitables.

(Contacts : deurwaer@u-bordeaux.fr; poisbeau@inci-cnrs.unistra.fr)

Les membres de notre liste ne sont pas syndiqués. Ils partagent la profession de foi de **Sup'Recherches-UNSA**.